

Abdelhamid El Jamri : "Le migrant marocain contribue au développement du Maroc"

24/03/2007

- Yabiladi : Quelles sont les conclusions de la première consultation ?

- Abdelhamid El Jamri : Il ne s'agit pas de conclusions proprement dites, d'une part parce que les interventions des grands témoins et celles des rapporteurs d'atelier ont apporté le principal des appréciations et des recommandations issues de nos travaux durant ces deux journées de travail, bien sûr je ne les reprendrai pas. Et d'autre part, par l'organisation de ce séminaire, nous avons voulu sortir avec des résultats qui restent ouverts et qui serviront de base à la construction du rapport que nous allons remettre au CCDH.

D'abord, notre séminaire a regroupé quelques 150 personnes, dont à peu près 40% de femmes, venus de 12 pays. Nous avons tous pu remarquer la diversité des participants, principalement au niveau de leur domaine de compétence et d'intervention ce qui renforce notre idée de la richesse de notre communauté à l'étranger. Par la qualité des participants et des fonctions qu'ils occupent que ce soit au niveau scientifique ou au niveau associatif, reste un séminaire d'élites.

- Et au niveau des résultats concrets, qu'en est-il ?

- Concernant les résultats du séminaire, si vous permettez, je me limiterai à vous présenter quelques idées forces, qui m'ont semblé le plus marquer nos travaux.

Personne n'a remis en cause un seul instant le rôle des migrants dans le développement du Maroc. Au contraire, ce qui a été démontré par différentes interventions, c'est que les migrants ne participent pas seulement au développement du Maroc mais à sa survie. Elle joue un rôle important dans la vie de tous les jours du peuple marocain, par la lutte contre la pauvreté, par la formation de bons citoyens qui peuvent jouer un meilleur rôle dans la vie collective du Maroc. Quand un immigré finance la scolarité ou la santé d'un citoyen marocain, il contribue aussi au développement du pays.

Maintenant que tous le monde est convaincu de ce rôle que joue le migrant dans le développement, il faut passer de la conviction à la prise en compte. La prise en compte passe par le niveau politique et par la mise en place de programmes à la fois nationaux et internationaux. Surtout que le thème migration et développement est à l'ordre du jour au niveau des instances internationales.

- Il a été question de transferts financiers, de transferts de savoir-faire, d'échange d'expertise. Et le transfert des valeurs humaines ?

- Ce sujet que nous n'avons pas encore abordé et qui relève de ce que les MRE peuvent transférer et transfèrent aussi, c'est effectivement, celui des transferts des valeurs. Des valeurs humaines, de démocratie et de droits humains. Les migrants marocains ont joué un rôle important à ce niveau. Je prendrai pour exemple, les luttes pour plus de démocratie et plus de droits pour le peuple marocain, l'organisation d'échanges entre élus, sur la formation, leur exigence de voir une administration qui tourne bien, un policier qui se comporte bien, par leur dénonciation de maux qui rongent notre société tels que la corruption...

- Ces deux journées de rencontres et de travaux, ont-elles suffi à faire émerger des pistes d'action concrètes avec comme leitmotiv la participation participative de toutes les forces vives ?

- Pendant ces deux journées de débat, des idées fortes sont sorties et ont mis le doigt sur le dysfonctionnement de la société marocaine et sur la façon dont elle est gouvernée. Et là, je prends la gouvernance dans le sens large en y incluant aussi bien le rôle de l'Etat, des Collectivités, mais aussi celui des autres acteurs et agents économiques. Une méthodologie s'impose à nous.

Connaître avant d'agir, car on manque de définition de ce qu'est un immigré marocain. On ne distingue pas forcément les différentes catégories ou types de migrants. Derrière un immigré se cachent en fait plusieurs immigrés. Selon leur génération, selon leur compétences, selon leur sexe, selon leur pays d'accueil... Ce qui veut dire qu'une politique migratoire ne peut être que multidimensionnelle et doit prendre en compte toutes les

catégories.

Une question cruciale s'est posée : comment un enfant d'immigré, qui n'est pas immigré lui-même, peut être marocain aujourd'hui ? Là, se pose la question de l'attractivité du Maroc, la question de la bi nationalité, qui est un fait maintenant, faudrait-il une citoyenneté de résidence ou une double citoyenneté ?

- Au niveau de l'information, il s'avère que la grande majorité des Marocains du Monde, ne sont pas au courant de ce qui se passe au Maroc, son évolution,...

- C'est tout à fait vrai. On parle des transferts financiers, mais que faire aussi des dépôts des marocains de l'intérieur qui subissent aussi le même sort. Ils ne sont pas utilisés pour le développement régional, ils ne sont pas investis comme il le faudrait pas les banques...

Pour les transferts de compétences, que fait-on des compétences des marocains de l'intérieur qui sont inutilisées parce que souvent inadaptés au marché du travail ? Quelle identification des besoins précis du Maroc en matière de compétences ? Quelles compétences avons-nous de façon précise au Maroc et qu'on pourrait adapter facilement aux besoins du pays ? Quelles compétences ont nos ressortissants Marocains de l'extérieur ?

Toutes ces questions ont besoin de réponses. Donc, pour parler des compétences des Marocains de l'étranger, nous avons avant tout besoin d'avoir une vision claire de la situation des compétences et du marché de l'emploi marocain.

- Justement. Qu'est-ce qui est ressortit de la table ronde dédiée aux transferts financiers des migrants dans le cadre du développement socioéconomique de leurs régions d'origine ?

- Il est apparu que la relation entre les transferts des migrants et le développement de leurs régions se traduit par un décalage énorme. Les régions qui reçoivent le plus d'argent des migrants ne bénéficient pas de projets de développement à la hauteur des transferts.

Les participants ont beaucoup insisté sur la méthode pour élaborer toute politique concernant les transferts. Il faut sortir de l'aléatoire et travailler la question comme un projet où on définit les objectifs, les activités, les rôles des parties prenantes, le phasage et les moyens de contrôle et d'évaluation. Aussi toute politique ou projet dans ce sens doit s'inscrire dans le respect des droits.

- Globalement, que retenir-vous de cette première consultation ?

- Le séminaire nous a permis, en tant que groupe de travail migration du CCDH, de faire le tour de la question. Il s'est inscrit dans le cadre de la consultation que nous avons programmée. Les recommandations vont être écrites, hiérarchisées, structurées, et vont constituer des éléments de base qui seront utilisés pour le rapport remis au CCDH.

Avec la volonté qui n'est pas seulement affichée, mais qui est mise en route et qui va vers la construction d'une nouvelle politique migratoire et vers la mise en place du Conseil supérieur de la communauté marocaine de l'étranger, ces recommandations seront opérationnalisées. Elles le seront encore mieux si chacun y met du sien. Il ne faudrait pas attendre que tout vienne de l'Etat !

L'Etat est incapable de faire avancer les choses sans nous. La démarche participative a démarré, il faudrait la continuer ensemble.

Rachid Hallaouy
Copyright Yabiladi.com

<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=interviews&id=117>